

Lettre d'information et Agenda juin 2012



Peut-on institutionnaliser L'Habitat participatif ?

Les collectivités ayant signé la Charte pour l'Habitat Participatif expriment très clairement leur engagement en faveur de cette nouvelle pratique. Elles reconnaissent le potentiel de cette troisième voie entre le logement social et la promotion immobilière qui apporte des réponses nouvelles face aux enjeux actuels. Le rôle central des habitants dans la conception de leur cadre de vie et l'organisation des initiatives par l'action collective sont identifiés comme des éléments essentiels de la démarche. Ce positionnement des responsables de la politique publique correspond largement avec le point de vue du mouvement citoyen et l'approche du Réseau des Acteurs Professionnels (RAHP). Nous pouvons donc constater la mise en place progressive d'une démarche partagée par tous les protagonistes, y compris des institutions.

Pouvons-nous pour autant considérer la cohérence du développement de l'Habitat participatif comme assurée? Ce n'est pas si sûr. En avril de cette année, un article dans une publication économique annonçait « 300 logements participatifs » sur le territoire de l'un des membres du réseau des collectivités et réalisés exclusivement « par des opérateurs publics ». Il s'avère que la dimension participative de ces projets est très réduite car ce ne sont pas les habitants qui conçoivent leur cadre de vie collectivement. Les règles sont écrites par d'autres. À ce titre, nous considérons que ces projets ne tombent plus dans le champ de l'Habitat participatif tel qu'il a été défini par les collectivités. Avons-nous à faire à un cas d'utilisation abusive du terme?

Un autre sujet qui attire notre attention est celui de la loi sur les coopératives d'habitants, actuellement étudiée par plusieurs sénateurs et députés et devant être présentée à la rentrée aux institutions législatives. Nous saluons cette initiative qui permettrait de multiplier les options pour les collectifs en terme de montage juridique et économique.

En revanche, il est question de créer un label pour distinguer les projets « coopératifs et solidaires ». La problématique d'un label est qu'il pourrait figer les conditions de cette pratique et réduire ainsi l'espace d'expérimentation. Un autre danger serait la tentative de certains acteurs conventionnels d'adapter les modalités de ce label à leurs fonctionnements habituels. Le label HQE® en est un bon exemple de ce phénomène d'absorption. Au départ très ambitieuse, cette démarche a aujourd'hui perdu tout son intérêt et pratiquement tous les produits industriels portent ce label.

La dilution de la participation par des acteurs publics et la tentative de labelliser et donc d'« objectiver » ces projets, sont les dangers d'une institutionnalisation de l'Habitat participatif. Tous les protagonistes sincères cherchent actuellement des modèles fiables permettant la multiplication des projets. Cette recherche indispensable d'une certaine stabilité de la démarche doit prendre en compte les particularités de ces initiatives qui se construisent par les habitants, par le vivant. Ce sont eux qui écrivent leurs propres règles, ce sont eux qui donne un nouveau sens au « vivre ensemble ». La coopération est une démarche volontariste qui ne peut être prescrite ou imposée par le haut. Elle nécessite un engagement mutuel sincère des participants, c'est un choix à la fois individuel et collectif.

La Charte des collectivités reconnaît l'utilité de ces projets venus d'en bas et elle précise bien le rôle des institutions : créer un cadre favorable au développement de l'Habitat participatif par la mutualisation des bonnes pratiques et par la modification de son environnement économique et juridique. Nous soutenons amplement cette approche et nous suivrons les évolutions avec beaucoup de vigilance. Cette pratique nouvelle et précieuse ne doit pas être institutionnalisée au prix de la perte de l'essentiel de son sens : la force du vivant, la liberté de s'associer et sa capacité de créer des liens et de l'espoir.

Les acteurs institutionnels peuvent donc participer activement à la formation de ces nouveaux espaces du possible que les habitants imaginent et désirent. Ce nouveau rapport interactif, ce lien réinventé entre le « Haut » et la « Bas » de notre société pourrait même être l'un des changements majeurs apportés par le mouvement de l'Habitat participatif.

Nous espérons que ce sujet figurera au programme des prochaines Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif préparées par la Coordination nationale du mouvement citoyen en novembre à Grenoble.

Réunions et actualités des nos projets

1ères Rencontres Régionales des acteurs de l'Habitat participatif et alternatif en Languedoc Roussillon

L'initiative a pris forme suite à la rencontre d'acteurs de l'habitat groupé et de lieux de vie alternative (porteurs de projets, professionnels, personnes en recherche de projets, etc) lors du « Forum-Ouvert Colibris de Languedoc » qui s'est tenu en Avril 2012.

La volonté commune est de :

- nous connaître et reconnaître
- prendre conscience de l'état d'avancement du mouvement de l'Habitat participatif ou alternatif dans notre Région,
- mutualiser nos compétences,
- partager les expériences et informations
- promouvoir une coopération entre les projets existants et appuyer l'émergence de nouveaux projets;
- développer les liens avec les autres acteurs du logements et de l'aménagement dans notre région

Il a été décidé d'organiser une première rencontre régionale pour mieux se connaître et pour mesurer la réalité des besoins des porteurs de projets, leurs envies et leurs ressources.

**Samedi 16 juin - 10h à 18h - au Mas rouge à Lattes (34)
Domaine de Fitzgerald / Chemin du Mas Rouge**

[Formulaire d'inscription](#)

Habiter c'est Choisir à Montpellier se prépare

La Ville de Montpellier vient de lancer son appel à projet qui propose deux terrains de 8 à 14 logements dans le quartier des Grisettes. Habiter c'est Choisir prépare sa candidature et invite les personnes intéressées à ses apéritifs d'information.

**Permanence d'information le 7 et 21 juin
Au Café "Dôme" - Gambetta/Clémenceau - 18h à 20h**



[site Habiter c'est Choisir](#)
[page Toits de Choix](#)

Le collectif Regain s'agrandit

De nouveaux foyers ont rejoint Regain en mai et d'autres sont en phase 'candidature' et devraient intégrer le collectif en juin. C'est une période intense de personnalisation des logements et des choix techniques. Le groupe rencontre toujours de nouveaux voisins et organise une nouvelle grande réunion d'information pour présenter l'avancement du projet.



**Grande Réunion d'information : vendredi 8 juin - 20h
Permanence d'information le 6 et 20 juin - 18h
à la Maison de quartier Les Hauts de St Aubin - Capucins, 26 rue des Capucins**

[site Regain](#)
[page Toits de Choix](#)

HEVEA, Toulouse

Dans l'attente du lancement de l'appel à projet de la Ville de Toulouse à la Cartoucherie, HEVEA continue son chemin vers son 'Habiter En Ville Ensemble Autrement Autrement'.

**Apéritif d'information le 30 mai, 13 et 27 juin au Bar de l'amitié à Saint-Cyprien
21 rue Réclusane près de la pl de l'Estrapade - 19h à 21h**

[site Hevea](#)
[page Toits de Choix](#)

L'objectif de nos lettres d'information est de vous faire part de nos démarches et projets. Si ce message ne vous concerne pas ou si vous ne souhaitez plus en recevoir, veuillez accepter nos excuses.

[contact Toits de Choix](#)



<http://www.toitsdechoix.com>
12 rue de Commerce
34000 Montpellier
tél : 04 99 62 84 20